

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 8 juin 2016

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3960-2016.
Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) – Investissements Grand-Brûlé-Saint-Sauveur.
**Erreur cléricale dans la pièce B-0076, vr HQT-2, Doc. 3 d'Hydro-Québec
TransÉnergie - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
(AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).**

Chère Consœur,

Nous signalons par courtoisie une erreur cléricale d'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) dans sa pièce re-révisée B-0076, HQT-2, Doc. 3 (réponse à la demande de renseignements no. 1 de SÉ-AQLPA), en page 42, ligne 5, à la référence SÉ-AQLPA-1.23(v), **HQT a accidentellement omis d'y intégrer notre erratum C-SÉ-AQLPA-0028**, où nous indiquions que la photo accompagnant cette référence SÉ-AQLPA-1.23(v) était celle du poste Chénier et non celle du poste Grand-Brûlé. Il s'agit d'une erreur cléricale similaire qu'HQT avait commise dans la version antérieure de cette même pièce (B-0054, HQT-2, Doc. 3, Réponse à la demande de renseignements no. 1 de SÉ-AQLPA, en page 41, à la référence SÉ-AQLPA-1.23(v)) et que nous lui avons signalé dans notre lettre C-SÉ-AQLPA-0035 à la section 3.

Tel qu'alors mentionné, nous avons depuis déposé, de façon distincte, la photographie du poste Grand-Brûlé sous la cote C-SÉ-AQLPA-0033, SÉ-AQLPA-3, Doc. 6.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.